



UNIVERSITE
DE KARA

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE DE KARA
Service de la Communication
et des Relations Publiques
Arrivée le... 22/09/26...
sous le N°... 164...

COMMUNIQUE DE PRESSE

(TOGO PRESSE, RADIO KARA, RADIO LOME)

APPEL À CANDIDATURE POUR L'INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE DE THESE DE DOCTORAT, ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027

La Présidente de l'Université de Kara porte à la connaissance des candidats désireux de s'inscrire en première année de thèse de doctorat unique qu'il est ouvert, pour le compte de l'année académique 2026-2027, un appel à candidature dans les domaines suivants : sciences, technologies et ingénierie, sciences de l'homme et de la société, lettres, langues et arts, droit et administration, économie et gestion, sciences de l'éducation et de la formation.

1- Condition d'admission

L'admission est ouverte aux candidats nationaux ou étrangers répondant aux conditions suivantes :

- être titulaire d'un master recherche, d'un diplôme d'études approfondies (DEA) ou de tout autre diplôme équivalent avec une moyenne supérieur ou égale à 12/20 ;
- avoir de réelles aptitudes pour la recherche et la rédaction scientifique.

2- Composition du dossier

Le dossier de candidature comporte les pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée à Madame la Présidente de l'Université de Kara ;
- un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
- un formulaire de candidature d'admission en thèse dûment rempli à retirer à la DAAS ou à télécharger sur le site : www.unikrar.tg ;
- une copie légalisée (dossier scolaire) du diplôme ou des attestations de diplôme et relevés de notes depuis le baccalauréat ;
- un projet de thèse (sujet de thèse, contexte et problématique, justification, objectif général, objectifs spécifiques, hypothèse de recherche, méthodologie, résultats attendus) ;
- une copie de mémoire de master ou de DEA et éventuellement des articles publiés ;
- une copie de la convention de cotutelle (pour les thèses en cotutelle) ;
- une fiche de renseignements et d'engagement remplie et signée ;
- une copie légalisée (dossier scolaire) de l'acte de naissance ;
- une copie légalisée à 500 FCFA ou un duplicata du certificat de nationalité ;
- une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- une attestation d'engagement signée du directeur et codirecteur (en cas de codirection ou de thèse en cotutelle) ;
- une preuve de l'homologation du diplôme de master pour les candidats détenteurs du master professionnel ou étranger à l'Université de Kara ;
- une chemise à sangle (pour y mettre les pièces du dossier) ;
- une quittance non remboursable pour étude de dossier de vingt mille (20.000) FCFA payable à la comptabilité de la DAAS.

3- Dépôt de dossiers de candidature et processus de sélection

Activités	Périodes	Horaires
Dépôt des dossiers à la DAAS	21 septembre au 30 octobre 2026	Matin : 07 h 30 à 12 h 30 Soir : 14 h 30 à 17 h
Présélection dans les structures de recherche	09 au 19 novembre 2026	-
Sélection et publication des résultats	20 au 26 novembre 2026	-

NB : Tout candidat devra :

- s'assurer que son sujet de thèse est original et n'a pas fait l'objet de travaux antérieurs, en se référant à la liste des thèses déjà conduites à l'Université de Kara (départements, écoles doctorales bibliothèque et laboratoires) ;
- s'acquitter des frais d'inscription dans un délai d'un (01) mois à compter de la date de publication des résultats. Faute de quoi, il sera considéré comme démissionnaire.

Kara, le **22 SEPT 2026**

La Présidente,



Pr Prénom HOUZOU-MOUZOU